

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Le 21 décembre 2012.

## LYON TURIN toujours plus fort.

### Le Lyon Turin pourrait être inscrit au livre des records.

Malheureusement pas pour des qualités supposées **mais pour ses pratiques douteuses révélées** par la presse. <http://www.politis.fr/Questions-autour-de-la-gestion-du,20454.html>

On découvre aujourd'hui que Paolo COMASTRI, le Directeur Général de Lyon Turin Ferroviaire de 2003 à 2010 et le responsable de la Direction des Constructions de LTF, Walter BENEDETTO, ont fait l'objet de condamnations pénales de huit mois de prison en première instance pour le premier, un an de prison en première instance pour le second.

On découvre également que les bilans de Lyon Turin Ferroviaire font apparaître des montants colossaux de plus de dix millions d'euro pour une galerie à VENAUS qui n'a jamais été creusée et pour laquelle LTF indique :

« ... suite à l'occupation des aires de chantier par les opposants au projet en 2005, les travaux de la galerie de reconnaissance de Venaus en Italie ont été suspendus depuis lors. »

On découvre enfin que deux entreprises employées par Lyon Turin Ferroviaire ont été identifiées par les Carabiniers comme étant en contact avec la 'NDRANGHETTA, une organisation qualifiée de criminelle dans leur rapport.

#### **Ces révélations font suite aux précédentes qui révélaient :**

- qu'un Commissaire enquêteur est le frère du dirigeant d'une entreprise intéressée à l'affaire,
- que deux autres Commissaires enquêteurs avaient déjà délibéré sur l'intérêt du Lyon Turin dans le dossier CFAL Nord,
- que les coûts sont sous-évalués et les trafics sur-évalués, <http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Le-projet-de-liaison-ferroviaire-Lyon-Turin>
- que la SNCF a été condamnée pour entrave à la concurrence pour le fret ferroviaire conduisant à une baisse du trafic, [http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id\\_rub=417&id\\_article=2015](http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=417&id_article=2015)
- que l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 prévoit une recherche d'entente sur les prix, (annexe 3)
- que le Vice Président du Tribunal Administratif de Grenoble serait sorti de son rôle en déclarant avant d'être saisi : « **Je suis totalement convaincu de la bonne foi de la commission et de l'intégrité de ses membres.** » et en ajoutant : « **les opposants au projet cherchent tous les angles d'attaque possibles, en passant sous silence les nuances et la finesse de votre travail, pour ne retenir qu'une vision manichéenne des choses ; cela est malheureusement classique** ». <http://www.politis.fr/TGV-Lyon-Turin-bataille-du-rail,20277.html>

Les opposants dénoncent ces pratiques et demandent des réponses officielles à ces mises en causes.

**Ils constatent que lorsque le fond est mauvais, la forme l'est aussi..**

**Une nouvelle fois, les mensonges et la triche sont révélés.**

**Coordination contre le projet Lyon Turin fret voyageur**

**Contact Presse:**

**Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 [contact@lesmollettes.eu](mailto:contact@lesmollettes.eu) / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 [olivier.cabanel@yahoo.fr](mailto:olivier.cabanel@yahoo.fr)  
<http://avant-sommet-lyon-turin.com/>**